



Restera-t-il une place pour l'éolien dans le futur marché énergétique ?

France Energie Eolienne

Mars 2014

Le marché de l'électricité traverse aujourd'hui une crise sans précédent.

La crise économique engendre en France une consommation électrique plus faible que prévue. Au niveau européen, l'importation d'un charbon bon marché en provenance des Etats-Unis évince le gaz dans la production électrique.

Les règles du marché de l'électricité ne sont plus adaptées au nouveau paradigme électrique. L'arrivée sur le marché des énergies renouvelables, la grande majorité de la production nucléaire échangée hors marché et la flexibilisation de la demande d'électricité appellent à une modernisation du système.

« L'intégration des énergies renouvelables au marché ne pourra d'ailleurs se réaliser pleinement qu'à condition d'une refonte profonde des règles », rappelle Frédéric Lanoë, Président de FEE.

L'éolien a aujourd'hui un impact positif sur le système électrique français. La production est adaptée à la consommation et n'aura pas d'impact sur la stabilité du système électrique avant 2020. Les coûts de développement du réseau sont supportables et sont en tout cas comparables à ceux qu'engendreraient d'autres nouvelles capacités de production.

La crise du marché électrique a conduit à une remise en question de l'éolien et des renouvelables en général.

En 2009, l'Europe, et la France ont été capables de démontrer une vraie volonté politique en faveur d'une transformation du système électrique pour y intégrer les renouvelables. Aujourd'hui, on assiste à une remise en question des EnR. Des énergéticiens appellent à stopper les aides aux énergies renouvelables alors même que toutes les sources d'énergies sont ou ont été subventionnées. Des rapports se multiplient sur un aspect ou un autre.

Le monde entier, à la suite de l'Europe, a largement fait le choix de l'éolien.

Mais pourtant en Europe, on s'interroge désormais. La Commission européenne a proposé un objectif très peu ambitieux pour 2030 et appelle à intégrer rapidement les énergies renouvelables dans le marché.

Pour Frédéric Lanoë : *« Dans le marché actuel, le système de tarif d'achat est considéré comme le plus équilibré pour l'éolien, suivi par la prime « ex post ». L'intégration de l'éolien au marché en France coûterait, pour la collectivité, 500 millions de plus par an. »*

UN CHANGEMENT DE PARADIGME SOUHAITÉ PAR LES FRANÇAIS

Quel crédit les français accordent-ils aux énergies renouvelables ?

Sondage effectué par l'Institut CSA auprès de 1010 personnes, entre le mardi 11 et le jeudi 13 mars 2014

➤ **Les français sont massivement concernés par les choix énergétiques du pays**

87% des personnes interrogées pensent qu'ils devraient avoir un **droit de regard** sur les choix énergétiques du pays

➤ **Ils sont conscients des enjeux énergétiques actuels**

87% estiment que le pays doit trouver un équilibre entre différentes sources d'énergie.

➤ **Pour 80% des français interrogés, la transition énergétique, c'est maintenant**

Ils sont d'avis qu'il faut investir dans l'éolien sans attendre que les centrales traditionnelles soient en fin de vie.

➤ **L'éolien a trouvé sa place dans ce contexte de transition énergétique**

64% des sondés estiment que l'éolien est une solution parmi d'autres (8% jugent que ce n'est pas une solution).

L'éolien a particulièrement le vent en poupe auprès des 18-34 ans.

➤ **EnR : un crédit d'avenir - Une confiance forte dans l'éolien**

65% des personnes interrogées investiraient personnellement dans l'éolien et le solaire si on le leur demandait, 15% dans le nucléaire, et 7% dans le gaz.

Les 65 ans et plus favorisent davantage le nucléaire.

➤ **Des éoliennes aujourd'hui « acceptables » dans l'environnement proche des français**

69% choisissent l'éolien et **75%** le solaire, si on leur demande de choisir deux types de centrales qu'ils souhaiteraient voir construites en priorité dans leur département. Le nucléaire suit avec 21% et le gaz avec 16%.

Les seniors équilibrent davantage leur choix entre éolien, nucléaire et gaz.

➤ **L'éolien, une contribution reconnue au développement économique des territoires**

65% des français interrogés pensent que l'éolien contribue à démocratiser le marché de l'énergie, avec l'émergence de nouvelles entreprises de toutes tailles implantées en régions.

QUATRE PRIORITES POUR L'EOLIEN EN FRANCE

L'éolien en France représente **11 000 emplois** et **3% de l'électricité produite**. En 2020, l'énergie éolienne devrait représenter 60 000 emplois et 10% de l'électricité. En 2030, l'éolien peut atteindre 25% de la production électrique française.

Néanmoins aujourd'hui le bilan est mitigé.

La France est classée à la 19^{ème} place européenne en terme de parts d'éolien dans le mix électrique. Notre pays dispose pourtant du **2ème potentiel de vent d'Europe**. Par ailleurs le nombre d'installations décroît depuis 2010.

L'éolien est néanmoins **compétitif** en termes de coûts. Il crée de **l'industrie et de l'emploi** en France. Il dispose d'une **balance commerciale à l'équilibre**.

Le nombre de contrats signés entre avril et octobre 2013 (870 MW) permet d'anticiper un **redémarrage en 2014**, si certaines mesures de simplification et de sécurisation prises depuis 2012 sont consolidées – la condition première demeurant bien sûr la continuité du tarif d'achat éolien toujours suspendu aux conclusions de la Commission européenne et du Conseil d'Etat.

FEE se félicite aussi de l'annonce d'un troisième appel d'offres offshore, qu'elle souhaite ambitieux et rapide, afin de consolider la position des industriels implantés en France dans le marché mondial de l'offshore.

1. Clarifier le cadre économique

La filière rencontre **deux challenges**.

Le premier est **conjoncturel** : le financement bancaire est fortement ralenti à cause d'un contentieux national et communautaire générant une incertitude sur le tarif éolien. La Commission européenne et le Conseil d'Etat doivent rendre des décisions très prochainement.

Le deuxième est **structurel** : les débats sont nombreux en France et en Europe sur les mécanismes de soutien aux renouvelables et son intégration au marché.

Pour FEE, l'intégration de l'éolien au marché risque d'entraîner une forte hausse des coûts de financement ; cela se traduirait entre autres par une augmentation de 30% pour les finances publiques. En outre, l'intégration au marché ne résoudra pas les problèmes actuels du marché de l'énergie et ne ferait que précipiter la chute de l'éolien dans l'incapacité de se financer sur un marché sinistré.

2. S'engager à long terme

Aujourd'hui 20 mars et demain, le Conseil Européen doit statuer sur les objectifs CO2 et EnR de l'Union. **FEE demande que soit mis en place un objectif contraignant d'au moins 30% de renouvelables dans le mix énergétique à**

l'horizon 2030. De quoi fournir à la France un mandat fort en vue du sommet international sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

3. Simplifier le cadre juridique et technique

Il faut 6 à 8 ans en France pour développer un parc éolien, contre 2 à 4 ans en Allemagne. La lourdeur française est due à un empilement de règles juridiques et un nombre important de recours, parfois abusifs. Une expérimentation d'autorisation unique est sur le point de démarrer dans 7 régions françaises. **FEE souhaite que ce mouvement de simplification soit poursuivi, notamment en limitant les recours abusifs par le cadre juridique, en améliorant le raccordement et en allégeant les régimes d'autorisation de l'éolien terrestre et offshore.**

A noter que l'extension des zones d'interdiction liées à l'armée ou à Météo France va à rebours de la transition énergétique en cours.

4. Proposer un Pacte Industriel

Ce Pacte Industriel a été proposé au gouvernement il y a quelques mois. **Les fabricants d'éoliennes actifs sur le marché français s'engagent avec l'Etat pour créer plus d'emplois, d'industries et d'innovation.** Pour ce faire, ils ont besoin d'un cadre simplifié et d'une visibilité sur le cadre économique de la filière. Un véritable baromètre de l'emploi et de l'export permettra de garantir la progression attendue de l'emploi.



A propos de France Energie Eolienne

Créé en 1996, France Energie Eolienne est l'association professionnelle de l'éolien. Elle regroupe plus de 180 entreprises réparties sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien. FEE représente plus de 90% des éoliennes installées en France

Contact presse

Renato Martinelli

Havas Worldwide Paris

Tél. : +33 (0)6 46 88 33 16

renato.martinelli@havasww.com